

# TUTORAT ENTRE ELEVES DE SECONDE ET PREMIERE

Lycée Claude Lebois Saint-Chamond

BOUCHER Marie Christine

MORA Doris

Avec l'aide de MERCIER Pascal DFIE



Appréhension

Echec

Pourquoi ?

Mal-être

Angoisse



Autonomie

Bien-être

# Objectifs

Altruisme

Réussite

Créer du lien



## Des référents

Une  
dizaine



Deux

# Comment ?

Une  
charte

Volontariat  
des élèves

Constitution  
des binômes

Une grande  
autonomie

Mais il faut  
prévoir des  
réunions de  
suivi



TUTORAT 2<sup>e</sup> / 1<sup>er</sup> LGT année

Nom - Prénom du tuteur ET adresse mail (lisible SVP) :

Nom-Prénom du tuteur ET adresse mail (lisible SVP) :

Le tutorat est une démarche volontaire entre deux personnes qui se sont engagées dans un projet commun. Celui-ci vise aux réussites et à l'intégration de tous, dans une relation bienveillante. Il suppose donc une relation de confiance entre les élèves et adultes participant au projet.

#### Objectifs :

- Faciliter l'adaptation des nouveaux lycéens lors de l'entrée en seconde ;
- Développer l'autonomie de l'élève tuteur et du pair référent ;
- Favoriser les relations sociales des élèves entre eux et entre les différents niveaux.

#### Comment fonctionne-t-il ?

- Pas d'obligation horaire dans l'emploi du temps ; le fonctionnement est en totale autonomie, en fonction des besoins du binôme ;
- Le lieu : le binôme peut se rencontrer au sein du lycée ou à l'extérieur ;
- Les échanges : conseils dans l'organisation du travail de lycéen, conseils méthodologiques, partage des expériences etc...

Il est bien entendu que le pair référent n'est pas une personne qui aide aux devoirs ou qui fait le travail scolaire de l'élève tuteur !

#### Suivi du tutorat :

Deux adultes référents : Mmes Boucher (CFE), Mora (Espagnol). Si le moindre problème se présente, il ne faut pas attendre pour contacter l'une de ces personnes.

En début d'année suivante, un diplôme est attribué au tuteur et son engagement est notifié dans son livret scolaire.

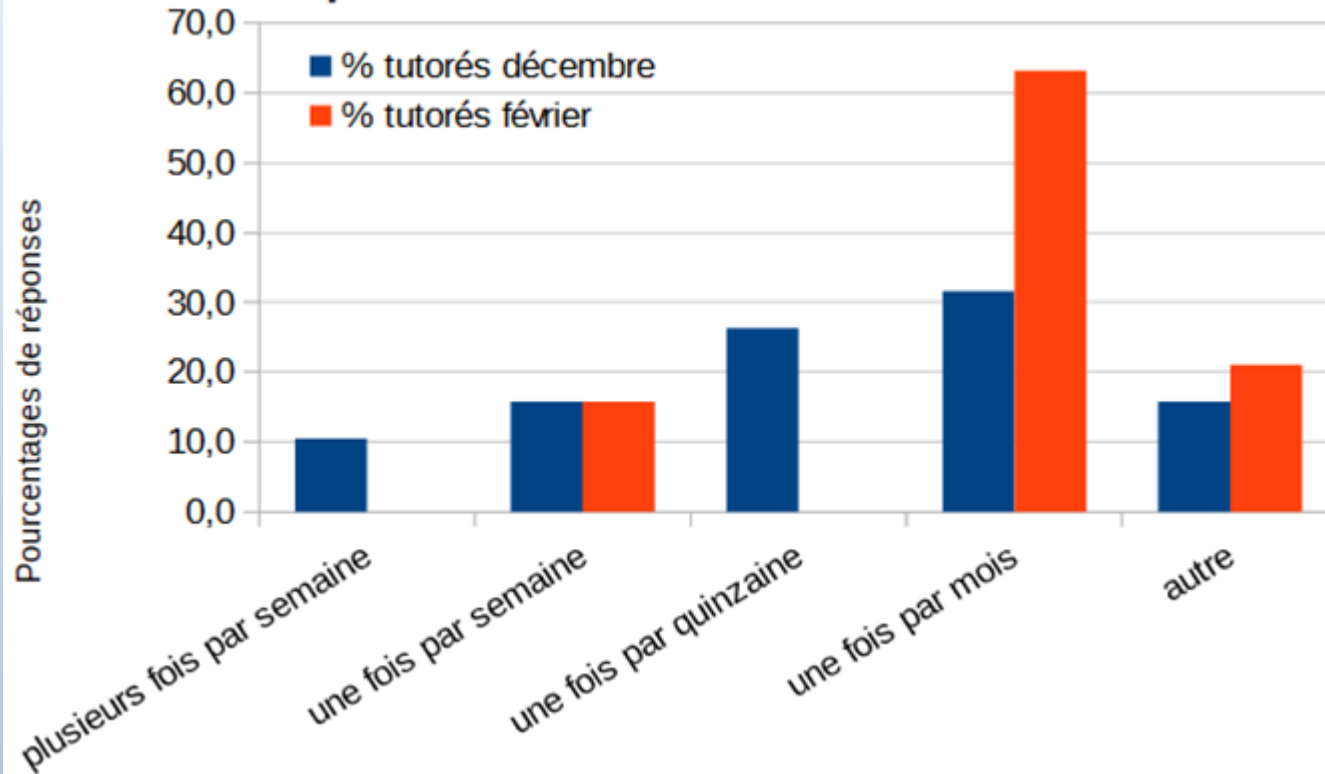
#### Signatures :

Elève tuteur      Responsables légaux      Elève tuteur      Responsable légaux

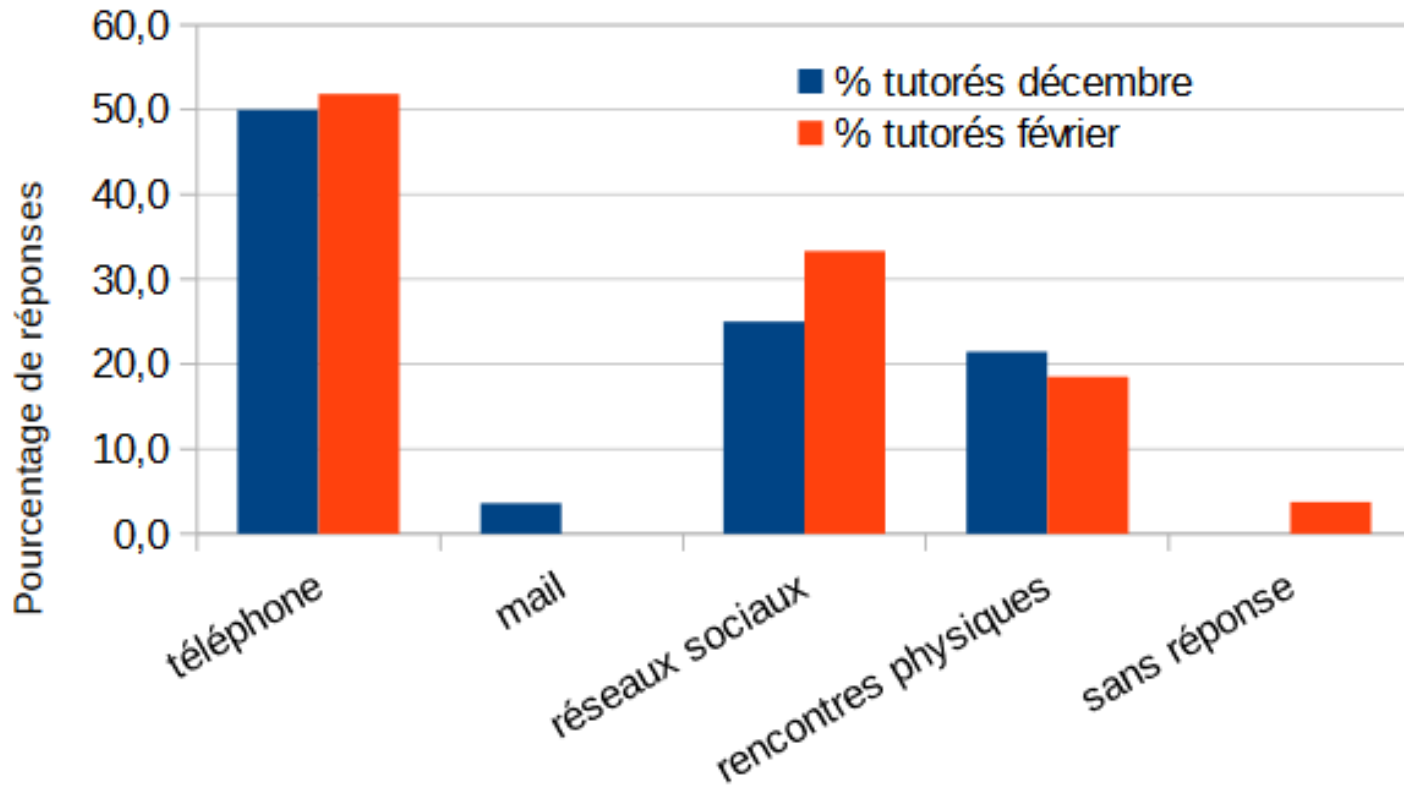


Comment  
fonctionnent-ils ?

## Fréquences des contacts selon les tutorés

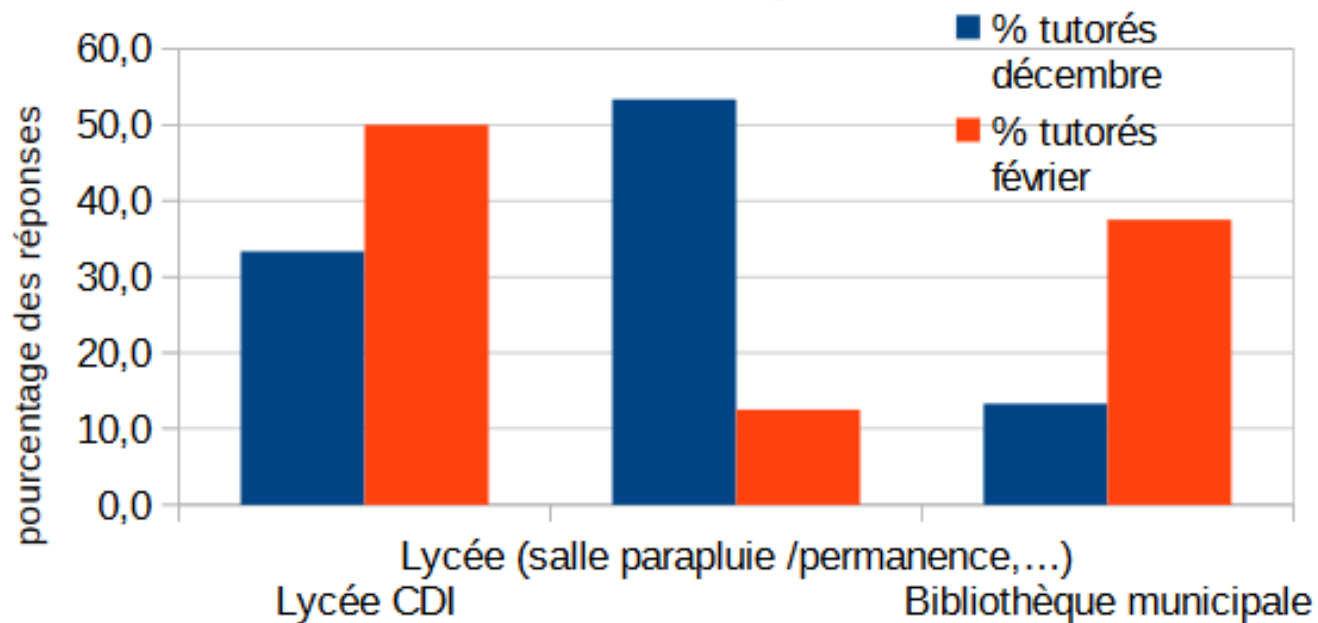


## Forme des contacts selon les tutorés



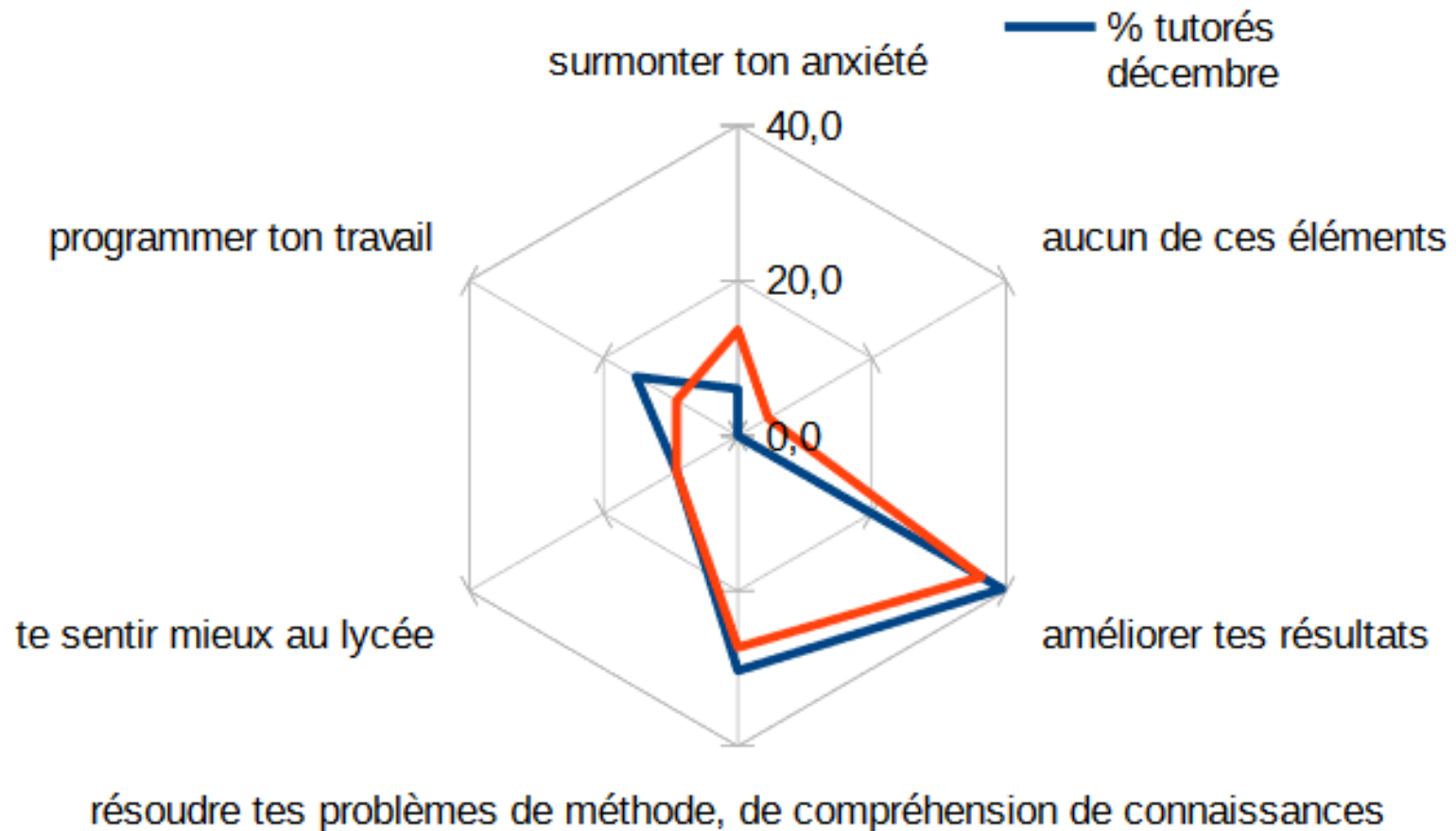


## Lieu des rencontres d'après les tutorés



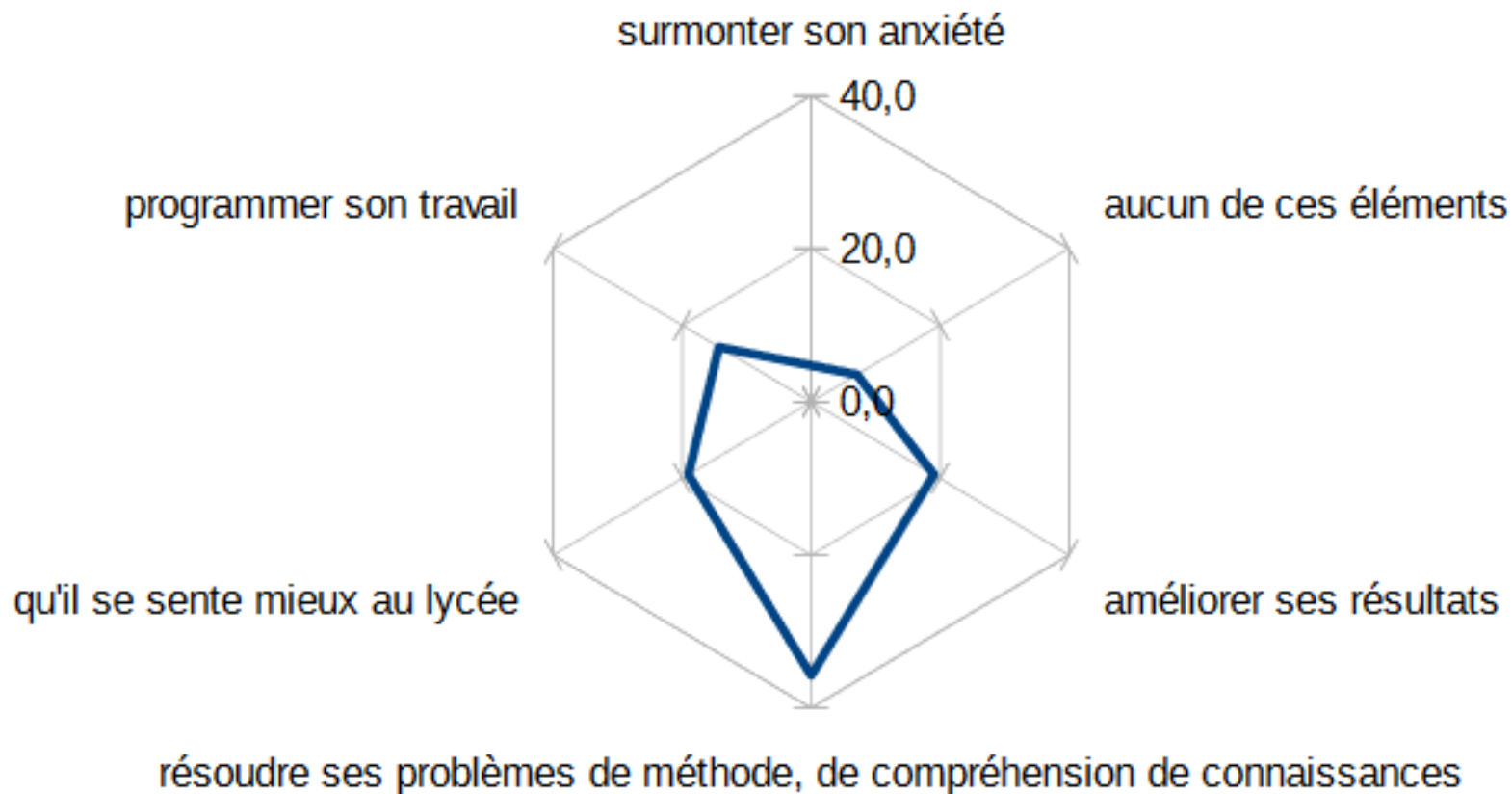
# Effets sur les tutorés

## Effets ressentis par les tutorés



# Effets sur les tuteurs

## Effets ressentis par les tuteurs (en % des réponses exprimées)





# Éléments de transférabilité



Grande autonomie et une grande liberté données aux élèves

Faible mobilisation de moyens matériels

Une organisation qui reste assez souple pour les référents